

UNE ÉTUDE SUR LE VISA STATISTIQUE



**PROJET « RENFORCEMENT DE LA
TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE »
TUBIYAGE NI IVYACU »**

PROFESSEUR NIYONGABO GILBERT
CONSULTANT

PLAN DE L'EXPOSE

- CONTEXTE
- OBJECTIFS
- ROLE DES DONNEES
- ETAT DES LIEUX DU VISA
- LA FICHE
- PRINCIPAUX DEFIS
- CONCLUSION ET RECOMMANDATION/PLAIDOYER

CONTEXTE DE L'ETUDE

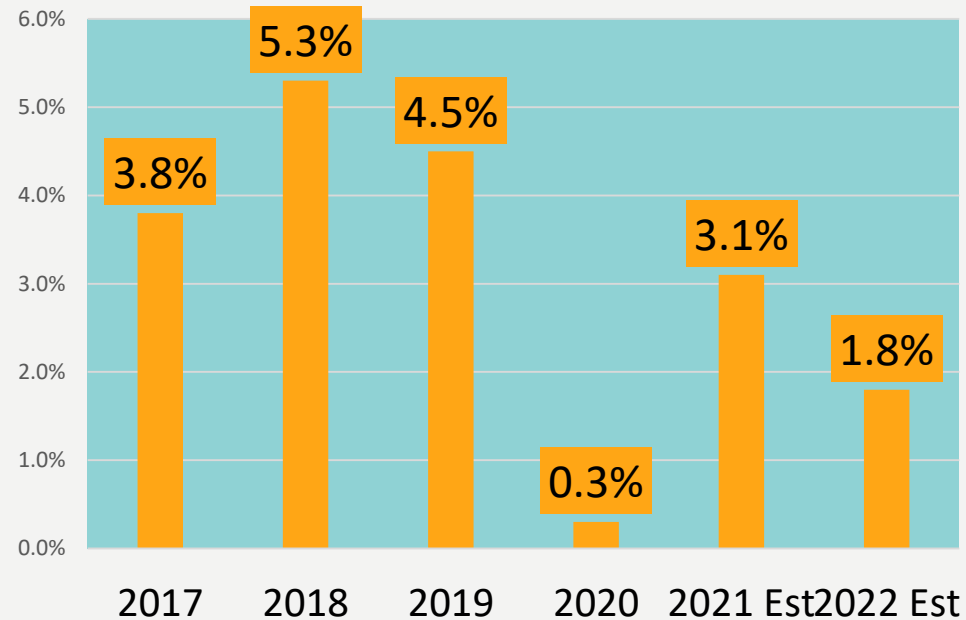
- Le visa statistique est très important pour le renforcement du Système Statistique National car avoir des données fiables contribue à la prise de décision dans un processus de gestion transparente;
- L'octroi du visa actuel se réfère à la Nouvelle Loi: Loi N° 1/du 24 Juillet 2023 portant Modification de la Loi n° 1/08 du 20 Mai 2021 et la Loi n° 1/17 du 25 Septembre 2007 portant modification du Système Statistique National au Burundi
- La demande de visa est adressée au Ministre ayant l'INSBU dans ses attributions par simple lettre et accompagnée d'une fiche d'information téléchargeable sur le site de l'INSBU: www.insbu.bi

OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Connaître le rôle des données statistiques dans le développement économique du Burundi ;
- Connaître l'état des lieux du visa statistique au Burundi ;
- Connaître l'importance des données statistiques dans le développement économique du Burundi ;
- **Sensibiliser les acteurs impliqués** dans la planification, exécution et contrôle budgétaire sur l'importance des données statistiques ;
- **Sensibiliser les intervenants dans** la planification, exécution et contrôle budgétaire sur le rôle des données statistiques dans la prise de décision pour le développement durable ;
- Inspirer l'élaboration de la note de plaidoyer qui sera adressée à des différents intervenants dans le processus budgétaire à base des données statistiques.

ROLE DES DONNEES STATISTIQUES

CONNAITRE L'AMPLEUR DES PHÉNOMÈNES ÉTUDIÉS



➤ PLANIFICATION BASEE SUR DES DONNEES FIABLES

- ETABLIR UNE PLANIFICATION COHERENTE
- EVALUATION DES ETAPES FRANCHIES
- FAIRE DES PREVISIONS REALISTES

ETAT DES LIEUX DU VISA STATISTIQUE

- **COUVERTURE OU CONDITIONS D'OCTROI**

1. **AVIS D'ETHIQUE:** Autorisation écrite délivrée par le Comité National d'Ethique, voir bureau ou secrétariat à l'INSP et couvre les recherches biomédicales: ex. Enquête sur la vaccination, ou sur la sécurité alimentaire.
2. **LE VISA STATISTIQUE:** Autorisation écrite délivrée sur demande, sous forme de code, Visa N°...à toute personne physique ou morale désireuse d'entreprendre une enquête, une recherche statistique respectant les normes et les méthodes reconnues internationalement et établies à l'avance et accessibles publiques.

LA FICHE D'IDENTIFICATION

FICHE D'INFORMATION SUR L'ETUDE	
Titre de l'Etude / Enquête / Recensement	
Commanditaire	Maison d'exécution
Nom : Adresse : Boite Postal : Téléphone : E-mail : Site Web : (y compris le code du pays ainsi que la ville)	Nom : Adresse : Boite Postal : Téléphone : E-mail : Site web : (y compris le code du pays ainsi que la ville)



Couverture géographique	Nationale	Quelques Provinces	Communes
Niveau de désagrégation	Régional	Provincial	Communal
Taille de l'échantillon (unités d'observations)	Individus		Ménages
Nombre de Superviseurs, Contrôleurs enquêteurs à mobiliser pour la collecte	Superviseur Contrôleurs Enquêteurs		
Support / Outil de collecte	Questionnaire papier TIC (Androïdes, Tablette, PDA,)		
Durée de travail (collecte de terrain)	jours		
Nombre de Superviseurs, Contrôleurs enquêteurs à mobiliser pour la Saisie	Non applicable Superviseurs Contrôleurs Agent de saisie		
Date probable de la sortie du Rapport provisoire			



Brève Description des objectifs de l'étude / enquête et la valeur ajoutée par rapport à la situation actuelle (Préciser à quel outil de planification du Gouvernement ça va concerner)

Principaux Résultats et/ou Indicateurs attendus de l'étude / enquête attendus

Autres informations utiles

Signature

VISAS OCTROYES

Décision ministérielle n°540/95/1927/2023 du 19/5/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de l'enquête sur les effets et impacts du projet d'identification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi à la revue à mi-parcours

Décision ministérielle n° 540/95/1918/2023 du 09/05/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de l'étude de l'état des lieux du secteur de la construction et de la briqueterie

Décision portant octroi du visa statistique N° 540/95/1230/2023 du 21/3/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de l'enquête Ménage de l'évaluation de l'impact de l'appui au système de remboursement du paquet minimum de service de santé (PMS) de 2022

Décision ministérielle N°540/95/1222/2023 du 21/3/2023 portant octroi du Visa statistique au protocole de l'étude portant sur l'analyse des coûts et de rapport coût-efficacité de l'intervention de pulvérisation intra domiciliaire (SPID) effectuée dans les districts sanitaires de Kinyinya et Ryansoro appuyés par médecins sans frontières effectuée

Décision ministérielle N° 540/95/1182/2023 du 20/03/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de l'enquête portant sur l'évaluation harmonisée des établissements de santé

Décision ministérielle N°540/95/1184/2023 du 20/3/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de l'étude portant sur l'évaluation du DHIS2 comme système de surveillance et outil d'évaluation de la performance des programmes de santé publique pour le paludisme au Burundi dans les districts sanitaires de Ryansoro, Gihofi, Kibuye et Kinyinya

Décision ministérielle N° 540/95/1186/2023 du 20/3/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de l'étude des effets de pulvérisation intra-domiciliaire sur la morbidité et la mortalité dues au paludisme dans le contexte des interventions multiples au Burundi : Cas des districts sanitaires de Kinyinya et Ryansoro appuyés par médecins sans frontières

Décision ministérielle N°540/95/2023 du 03/2/2023 portant octroi de visa statistique au protocole de l'étude des perceptions, comportements et pratiques des habitants des districts de Kinyinya et Ryansoro par rapport à la prévention du paludisme dans les zones d'intervention de médecins sans frontières au Burundi.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

PRINCIPAUX DEFIS: LA LOURDEUR

Décision ministérielle n°540/95/1927/2023 du 19/5/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de l'enquête d'effets et impacts du projet d'identification de la production agricole et de réduction de la vulnérabilité au Burundi à la revue à mi-parcours

Décision ministérielle n° 540/95/1918/2023 du 09/05/2023 portant octroi du visa statistique au protocole de de l'étude de l'état des lieux du secteur de la construction et de la briqueterie

...LIEE AUX DOCUMENTS REQUIS

- 1) L'AVIS D'ETHIQUE CONTENANT UN PROTOCOLE ET SOUSMIS AU COMITE NATIONAL D'ETHIQUE ET MOYENNANT PAIEMENT DE 500\$ américains au taux officiel;
- 2) Le visa en sois après Avis d'Ethique:
 - Le Lettre de demande comprenant la fiche ou le Protocole de demande
 - Le Document est envoyé à partir du Ministère de tutelle à l'INSu qui le soumet à son tour à un Comité qui se réunit (Une Fois par Mois), mais cela peut être rapide;
 - Sans les corrections, l'Accord est obtenu dans le Mois et renvoyé au Ministère de Tutelle;
 - Le Visa est Accordé au PLUS TOT dans les DEUX MOIS qui suivent la demande

AU FINAL

- **Seuls quelques visas** sont signés par mois;
- **Le retard administratif** risque de faire perdre la substance ou l'objet de l'étude: Exemple: Défis ou impacts de la vaccination (contre le Covid-19) ou Impacts des paiements électroniques, démonitisation des transactions sur des marchés locaux

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

- La Nouvelle Loi du 24 Juillet 2023 est venue corriger les lacunes des procédures de l'octroi du visa statistique qui consistaient à les concentrer dans un seul organe alors que toutes les études n'ont pas une ampleur nationale ou de recherche internationale;
- Les données nationales, sectorielles ou locales (communales) **devraient être collectées de manière régulière par les autorités administratives habilités;**
- **La collecte des données d'enquête ou de recensement devraient être une Exception sujette à un Visa Statistique.**
- **Un Plaidoyer doit être fait pour renforcer les structures locales et sectorielles de collecte d'information comprenant celles statistiques avec des outils modernes**

PLAIDOYER

- Pour renforcer les Capacités des acteurs impliqués dans le processus de planification, budgétisation et suivi-Evaluation à tous les niveaux (local, sectoriel ou central) dans le cadre de la décentralisation et du transfert des compétences;
- La processus de demande de visa statistique devrait être une exception pour des données d enquête nationale ou d'un recensement



TUGIRE AMAHORE

MERCI BEAUCOUP